

Demande d'intervention pour l'enlèvement d'un tag ou graffiti

Le demandeur : Nom *		Prénom *	
Qualité Propriétaire Syndic			
Dans le cas d'une copro	ppriété		
A savoir :En cas de cop	ropriété, seul le syndic peut den	mander l'effacemer	nt des graffiti.
Adresse du propriétaire	e ou du syndic		
Téléphone du propriéta	aire ou du syndic		
Adresse mail du propri	étaire ou du syndic		
Oui Non	emande ix envers une personne ou est c	de caractère diffam	natoire ou autres ?
Adresse du graffiti			
Sur quel support est-il	peint ?		•
Précisions suppléments Date des derniers trava			
Dimension approximat	ive		
Hauteur approximative	du graffiti		
Votre contrat « Assurat Oui Non	nce Habitation » comporte une	garantie qui couvr	re le nettoyage des graffiti

Pièces justificatives à joindre (photos)

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je sollicite la ville de Montaigu-Vendée afin que celle-ci :

• réalise la visite préalable à l'enlèvement des tags ou graffiti

Je m'engage à :

- déposer une plainte auprès de la Gendarmerie Nationale,
- signer la convention pour l'enlèvement des tags et des graffiti avec la ville de Montaigu-Vendée après accord de cette dernière, déchargeant ainsi la municipalité de toute responsabilité si le traitement échoue.

Date et Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION				
	Date de la visite : / Cachet de la mairie			
	☐ Accord ☐ Refus			
	Nom de l'agent : Signature :			

TRAITEMENT DES INFORMATIONS COLLECTEES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la direction des Moyens Techniques. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Agents de Montaigu-Vendée en charge de constater les faits. Les données sont conservées pendant 3 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données :

Délégué à la Protection des Données
Terres de Montaigu - Communauté de communes Montaigu-Rocheservière
35 avenue Villebois-Mareuil
85600 Montaigu-Vendée
dpo@terresdemontaigu.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.